

Compte-rendu de la Réunion du Conseil Régional du 19 mai 2025

Présents : C. Caussignac, T. Delmas-Sirven, F. Dreux, M. Faivre-Dupaigre, A. Kahn, JC. Olivan, L. Pannetier, E. Reneaume, J. Sabbah

Invités : D. Olivan

Excusés : D. Festor, O. Galland, E. Perekrestow, C Poulin

La séance est ouverte à 13h00 sous la présidence de A. Kahn.

Alain Kahn exprime son émotion suite à la disparition brutale de Pascale Baudat et propose une minute de silence à sa mémoire.

1) Approbation du PV du CR du 17 avril 2025

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2) Points d'actualités

- F. Riehm a été élu président de la Fédération mondiale de Bridge
- AG de la FFB du 29/04 :

Alain KAHN fait un point d'information sur cette AG consacrée essentiellement aux tarifs FFB 2025/2026 :

- La FFB augmente le prix de la licence à 41€ (de 25€ à 30€ pour la FFB et 11€ sans changement pour les Comités).
- Les cotisations des clubs à la FFB augmentent avec une nouvelle règle : 2,50€ par licencié avec un minimum de 75€ et un maximum de 750€. Parcours Bridge est inclus dans le prix.
- Plusieurs sujets sont à l'étude :

- Réflexion sur l'abandon de la licence offerte la 1^{ère} année
 - Avenir des ligues
 - Projet de création d'une commission des tarifs au niveau FFB
- O Galland est nommé **délégué numérique** du Comité
 - **Compétitions :**

Un groupe de travail composé de D. Olivan, A. Kahn, T. Delmas-Sirven, L. Pannetier et J. Sabbah a travaillé sur les modalités et les tarifs.

L'objectif est de :

- Accompagner les nouveaux joueurs compétiteurs
- Favoriser les centres excentrés
- Encourager le développement des clubs via une subvention exceptionnelle liée au renouvellement des licences en 2^{ème} année et à la création des licences en 1^{ère} année
- Assurer l'équilibre financier du Comité

Dans ce cadre, les mesures suivantes sont présentées :

- Espérance par paire : 2 sessions seront organisées, une en hiver et une en été.
 - Le Club organisateur recevra 50€
 - Les arbitres bénévoles à la première session recevront 100€ pour la 2^{ème} session
 - Pour les FN, un buffet campagnard sera organisé par les clubs receveurs et sera pris en charge par le Comité au tarif de 3,50€/personne.
- IC5 :
 - 5 centres au lieu de 3 pour réduire les déplacements.
 - Un buffet campagnard sera organisé par les clubs receveurs et sera pris en charge par le Comité au tarif de 14€/équipe pour le premier tour et la FC.
- Challenges :
 - Le Comité va ouvrir des centres excentrés pour limiter les déplacements (Mende par exemple)
 - La compétition pourra être jouée avec 7 tables (et non plus 8) ou même 6 pour les zones excentrées.
- Une subvention exceptionnelle liée à la création des licences en 1^{ère} année et au renouvellement des licences en 2^{ème} année :
 - 8€ pour chaque création de licences

- 12€ pour chaque renouvellement de licences (avec éventuellement un seuil de déclenchement à 50%)

Ce point fait l'objet d'un large débat au sein du Conseil. Dans le même temps, certains comités envisagent d'abandonner la licence offerte la première année. Les modalités du Comité d'Anjou sont examinées.

Le Conseil convient d'attendre le prochain conseil fédéral pour savoir si une orientation générale au niveau des comités se dessine.

- **Tarifs 2025/2026**

- Pas d'augmentation pour les compétitions par paires dont le bilan est positif, ni pour les challenges et l'IC5.
- Les compétitions par équipes sont déficitaires et leur tarif sera augmenté, ce qui contribuera au financement des mesures d'accompagnement (des sites supplémentaires en IC5 et Espérance et des buffets) et des subventions exceptionnelles pour favoriser le développement :
 - Ainsi par exemple, l'expert par 4 passera de 100€ à 120€ (132€ dans le comité Pyrénées), pour une équipe moyenne de 5,5 joueurs, le coût par joueur passera à 21,81€ (contre 18€ actuellement)
 - L'ensemble de l'évolution des tarifs par quatre par compétition est présenté.

Ces tarifs sont approuvés à l'unanimité.

- **Réflexion nationale sur le projet d'abandon des ligues**

Aujourd'hui, il y a 12 ligues et 29 comités avec une grande hétérogénéité de taille.

Un groupe de travail national devrait être créé pour réfléchir à l'abandon des ligues à compter de la saison 2026/2027.

Dans cette perspective, un tour de table est mené pour mesurer les impacts éventuels de cette décision.

- Points positifs si abandon des ligues :
 - Réduction des frais de déplacement
 - Davantage de week-ends disponibles
 - Moins d'absents pour les tournois de clubs les jours de compétitions senior.
- Points négatifs si abandon des ligues :
 - Manque à gagner pour les clubs et les arbitres
 - Les joueurs ne rencontrent plus ceux d'autres comités : on joue entre soi.

- **Visite des Clubs**

Alain Kahn a visité le club de Lattes. Il joue 3 jours par semaine et est le 4^{ème} du Comité en fréquentation.

3) Retour sur la réunion des compétitions

- Le planning proposé par D. Olivan lors de la réunion Compétitions du matin a été accepté à l'unanimité ainsi que les modifications discutées pendant la réunion :
 - IC2 : FL déplacée au 11-12 avril
 - Trophée de France : déplacé au lundi pour le Grau du Roi
 - Challenges : ils n'auront plus de Finale de Comité en simultané
 - Espérance : 2 jours supplémentaires sont ajoutés
 - FL des DE4 : elle se jouera au BCM. Si jamais il était décidé en fonction du nombre d'inscrites de jouer directement la FL, alors cette FL serait déplacée à La Grande Motte ou à la Bridgerie.
- Arbitrages :
 - D. Olivan a rappelé les règles de répartition selon le niveau des arbitres (Comité, Fédéral ou National).
 - Rappel des obligations pour être arbitre de compétition :
 - Avoir un statut d'autoentrepreneur
 - Etre licencié dans le Comité LR
 - D. Olivan enverra la proposition d'arbitrage aux arbitres remplissant ces deux conditions. Les arbitres doivent donner plus de dates que le nombre qui leur est attribué pour faciliter les choix et l'organisation.
- Tournois de parrainage : organisé par la FFB. Ils apparaissent dans le tableau des compétitions. A mettre à l'OJ de la prochaine réunion pour une participation des clubs du comité à cette manifestation.
- Challenge du Soir : Le Comité souhaite relancer cette formule pour encourager les tournois du soir dans les Clubs. Il sera demandé aux clubs de fournir leurs dates dès le mois de juin pour figurer dans le guide du compétiteur.

4) Local du Comité

Rien de nouveau depuis la dernière réunion. Aucune opportunité de location ou de vente n'a été identifiée.

L'AG est seule compétente pour se prononcer sur une acquisition. La question se pose de savoir si chaque opportunité d'acquisition doit être validée au cas par cas par l'AG, ce qui pourrait avoir pour conséquence de ralentir la signature et voir les

biens intéressants nous échapper, ou si il est possible de demander à l'AG un mandat pour un budget, un lieu et une durée.

La question se pose aussi pour une nouvelle location avec changement d'adresse du Comité.

F. Dreux se renseigne.

5) Développement :

- Réunions des présidents :

- 3 réunions sont organisées, une par zone géographique, à laquelle sont conviés, les Présidents de clubs, leur Délégué Développement, ainsi que les membres du CR. L'objectif est de donner des outils aux Clubs pour organiser leur Journée des Associations, leur Portes Ouvertes et l'opération Bridgez-vous bien.
- La première s'est déroulée vendredi 16 mai au site du Comité, en présence de Séverine Wagner, Responsable Réseau à la FFB.
- La participation était élevée avec 30 présents et les retours sont positifs.
- Mardi 20, la seconde est prévue à Thuir.
- Des clubs demandent de l'aide pour communiquer sur les réseaux sociaux, Facebook, Instagram...). E. Reneaume va contacter S. Wagner à la FFB, et A. Kahn le Comité d'Anjou pour trouver des compétences.

- Bridgez-vous bien. E. Reneaume a présenté le bilan de 2 clubs l'ayant organisé :

- Saint-Estève : 10 participants sont venus aux 5 séances offertes et 7 ont continué et pris leur licence.
- Nîmes : l'opération a été organisée via le CCAS qui a envoyé les mails. 39 participants à la réunion qui sont restés 3 heures. 18-19 suivent actuellement les 5 séances offertes.
- Ces 2 retours montrent un bon taux de transformation
- A noter : A. Coll peut préparer le document d'invitation qui sera envoyé à la mairie.
- L'opération est reconductible.
- E. Reneaume va nous transférer le mode d'emploi.

- Trophée du Bridge : c'est une opération FFB à laquelle nous n'avons pas participé car le délai était trop court entre l'annonce et la réalisation.

- Guide du Compétiteur :

Un premier échange a lieu au Conseil sur la réalisation de la nouvelle édition du guide du compétiteur

- D. Olivan fournit les pages 19-33

- L. Pannetier se charge de la mise en forme du tryptique.
- Challenges du soir : D. Oliven va demander leurs dates aux clubs et fera un tableau récapitulatif.
- Bon A Tirer : la première version doit être disponible début juillet pour relecture.
- Il est décidé de réduire le nombre d'impression à 2 800 exemplaires, au vu du stock restant de l'an dernier. Chaque club recevra un nombre d'exemplaires correspondant à 80% de son nombre de licenciés. Le solde restera au Comité.
- F. Dreux appelle l'imprimeur pour vérifier le timing et le format.

6) Révision des statuts :

Le Conseil régional a étudié une révision des statuts concernant le mode électif sur proposition de Françoise Dreux, secrétaire générale.

L'objectif est d'améliorer le système actuel :

- Maintenir un scrutin de liste pour conserver le principe d'une équipe associée à un programme
- Alléger les contraintes générées par la double obligation de parité et de représentation géographique

La solution proposée est d'une part de réduire le nombre de zones géographiques de 4 à 3 : 1 Aude/PO ; 2 Hérault ; 3 Gard/Lozère/Aveyron et d'autre part de garantir au moins deux représentants par zone.

Concernant la parité la liste devra comporter au moins 3 femmes et 3 hommes. E. Reneaume préférerait conserver une parité stricte.

En cas de vacance de poste au conseil régional, le Conseil Régional cooptera un remplaçant et fera valider par vote la nomination à l'AG suivante.

Pour l'élection du président de la CRED : le président sera désormais élu par les membres lors la première réunion de la CRED.

Ces modalités sont approuvées à l'unanimité moins une voix .et seront présentées à une prochaine AG extraordinaire.

7) Questions diverses :

- Remplacement de Pascale Baudat. Conformément aux statuts, elle devrait être remplacée par une femme de la région Aude / PO, avec une élection lors de la prochaine AG.
- Prochaine AG : le jeudi 9 octobre au Mas de Saporta.

- Remise des diplômes pour les nouveaux moniteurs et arbitres : à la fin de la prochaine réunion du Conseil Régional.
- Médailles : à mettre l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Prochaine réunion jeudi 11 septembre 2025 à 9h30.

Le Président

A blue ink signature, appearing to be 'AK', written over the name Alain Kahn.

Alain Kahn

La Secrétaire Générale

A blue ink signature, appearing to be 'FD', written over the name Françoise Dreux.

Françoise Dreux

